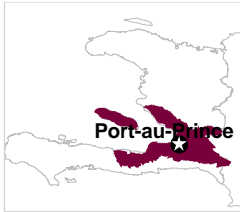


Produit développé en collaboration avec le point focal départemental et validé par les autorités du département.



Le département de l'Ouest comprend 20 communes. Suite au séisme du 12 janvier 2010, plus d'un million de personnes se sont retrouvées sans logement, la majorité d'entre elles se trouvant dans le département de l'Ouest qui a été le plus touché du pays. A l'heure actuelle, 417 275 personnes vivent toujours dans les 595 camps que compte le département. Aux risques de violence auxquels sont particulièrement vulnérables les

femmes et jeunes filles déplacées des camps, s'ajoutent les menaces d'expulsion que font peser les propriétaires des terrains. Plus de deux ans après le séisme, 81 982 personnes soit 19 % du nombre total des personnes déplacées dans 277 camps sont à risque d'expulsion.

CHIFFRES

Population totale	3 704 146
Nb. de déplacés dans les camps	417 275
Nb. de camps	595
Nb. de camps à risque d'expulsion	277
Nb. de déplacés dans les camps à risque d'expulsion	81 982

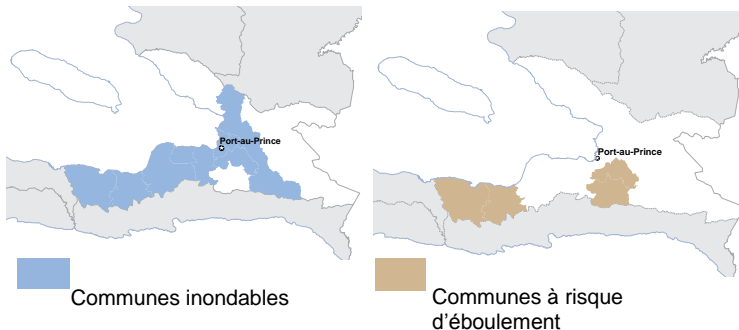
APERÇU HUMANITAIRE

A Catastrophes naturelles, principales vulnérabilités :

La population totale du département de l'Ouest est estimée à 3 074 146 habitants. Outre le tremblement de terre qui a affecté l'ensemble des **20** communes, s'ajoutent des risques d'inondation dans **11** communes et d'éboulement dans **4** Communes. Petit et Grand-Goâve sont par ailleurs particulièrement exposées à des vents violents, cette dernière localité connaissant également des périodes de sécheresse.

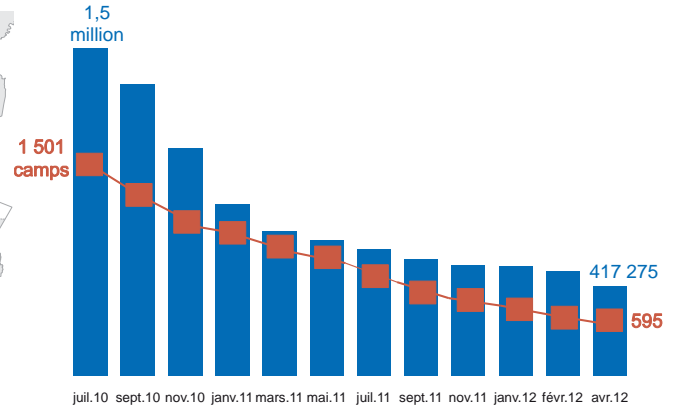
B Assistance aux personnes déplacées :

Le nombre de déplacés dans l'Ouest, plus précisément dans 11 communes, s'élève à environ 417 275 individus, soit environ 104 442 ménages résidant dans 595 camps. Il s'agit d'une baisse de 73% par rapport au 1,5 million de personnes qui résidaient dans 1 501 camps en juillet 2010. Plus de 108 383 personnes déplacées ont reçu un abri transitoire, et 12 062 individus ont reçu une subvention à la location de logements. Quelque 13 198 personnes déplacées ont bénéficié de travaux de réparation de leur maison et 4 843 ont bénéficié de travaux de reconstruction de leur maison.



Port-au-Prince, Carrefour, Gressier, Léogâne, Grand-Goâve, Petit-Goâve, Cité Soleil, Delmas, Tabarre, Pétion-Ville, Croix-des-Bouquets

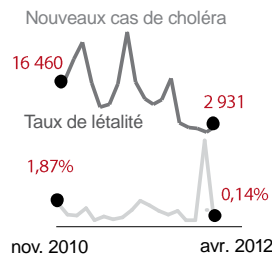
Grand-Goâve, Petit-Goâve, Pétion-Ville, Kenscoff



Source: DTM et graphiques interactifs Cluster abri/CCCM – avril 2012

C Santé - Choléra

L'épidémie de choléra, qui a débuté en octobre 2010, a fortement touché le département de l'Ouest, dont la zone métropolitaine de Port-au-Prince où 211 948 cas vus et 1 961 décès ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie. C'est à Port-au-Prince que le nombre de cas pour 1 000 habitants et le taux d'attaque sont les plus élevés.



D'octobre 2010
au 23 avril 2012
211 948
cas de choléra cumulés

1 961
décès cumulés

REPONSE

- **Choléra :**
 - 13** Centres de traitement du choléra (CTC)
 - 40** Unités de traitement du choléra (UTC)
 - 383** Postes de réhydratation orale (PRO)

Un système d'alerte et de surveillance épidémiologique a été mis en place.
- **Coordination et gestion des camps :** les projets de retour ont considérablement favorisé la diminution du nombre de sites et de la population déplacée. Le rythme de départ des camps s'est accéléré pour passer de 7 à 14% en avril. Le Cluster CCCM assure la gestion et la coordination des camps. Il suit le niveau de services disponibles et répond aux urgences en cas de situations de violence, d'expulsion ou de catastrophe naturelle. Il mène également des actions de prévention et de réponse au choléra, et appuie les initiatives de retour et de relocalisation des personnes déplacées. 122 camps à risque d'éviction ont été résolus avec succès et sans expulsion. Parmi ces camps, il faut noter que 26 ont eu des procédures de négociation avec les propriétaires des terrains qui se sont déroulées avec succès et 96 fermés suite aux projets de retour. Nous estimons que 75,179 bénéficiaires ont été directement protégés par ces négociations et projets de retour.
- **Relèvement immédiat :** en 2010 et 2011, 4,05 millions de m³ de débris ont été déblayés dans le département (en 2010, 2,75 millions de m³ ont été déblayés et en 2011, 1,3 millions de m³). Un total de 9 860 maisons ont été réparées sur les 10 420 prévues. Quelque 2 940 maisons ont été construites sur les 9 740 prévues. En 2010, près de 500 000 personnes ont bénéficié d'opportunités économiques à court terme au biais des programmes « travail contre nourriture et travail contre rémunération ». Quelque 65 000 personnes ont reçu des allocations financières ou bénéficié de micro crédits dans le pays, la majorité d'entre elles se trouvant dans l'Ouest.
- **Protection :** les acteurs en protection ont favorisé l'accès aux documents d'identification personnelle des personnes n'en ayant jamais eu ou les ayant perdus dans le tremblement de terre. Ils ont également diffusé et opérationnalisé les procédures opérationnelles standardisées sur les expulsions forcées, l'assistance médico-légale aux victimes, la gestion des risques et des désastres, ainsi que sur le renforcement des capacités locales.

BESOINS NON COUVERTS ET CONTRAINTES

- **Coordination et gestion des camps :** si les tendances se confirment, 320 000 personnes vivront encore dans les sites de déplacement fin 2012. La fourniture de services essentiels aux déplacés (protection, WASH, prévention choléra, DRR) reste donc prioritaire. Il est également essentiel de multiplier les initiatives existantes de retour ou de relocalisation dans les quartiers, telles que la fourniture d'abris transitoires, les subventions à la location et la mise à disposition de moyens de subsistance.
- **Santé :** considéré comme une zone « réservoir » du choléra en raison de la densité de population des quartiers insalubres, le département de l'Ouest est l'un des plus vulnérables au choléra. En raison de la dégradation des conditions sanitaires et d'hygiène, des flambées de choléra dans les camps sont susceptibles de se produire avec l'arrivée de la saison des pluies et des ouragans. Le maintien de l'accès aux soins de santé de base pour les populations affectées, la mise en place d'une réponse rapide aux flambées de choléra, l'intégration du traitement du choléra dans le système de santé existant, et le renforcement de la surveillance épidémiologique sont essentiels.
- **Mécanismes de coordination :** le département de l'Ouest souffre d'un manque de mécanismes de coordination départementaux. Il n'existe pas de clusters spécifiques au département. Même si certains clusters tiennent des réunions dans certaines communes, ils ne sont qu'une minorité.
- **Protection :** les personnes déplacées des camps exigent une attention particulière face aux risques d'abus et de violence basée sur le genre et d'éviction.
- **WASH :** la situation de l'assainissement dans les camps s'est dégradée, la défécation à l'air libre touchant 50% des sites. Le pourcentage de sites où des déchets solides sont visibles est passé de 72 à 82% depuis janvier 2012.

- **WASH** : lors du premier trimestre de 2012, la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) a distribué des solutions de chloration de l'eau à domicile à 7 500 familles des camps les plus vulnérables des communes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et à celles de la Région des Palmes. Dix ONG sont encore actives dans 15 sites et 108 promoteurs d'hygiène le sont dans 31 sites.

MECANISMES DE COORDINATION EXISTANTS

Type de structure	Responsable	Fréquence	Nombre de partenaires participants
Table de concertation départementale	Délégation / Planification	Mensuelle	Département de l'Ouest
Réunion des clusters	Coordonateur des clusters	Selon le cluster	
Réunion inter-clusters	OCHA	Bimensuelle	Aire métropolitaine
Forum humanitaire	OCHA	Bimensuelle	
Réunion de coordination	Délégation/OCHA	Mensuelle	Zone métropolitaine
Réunion du CDGRD	Délégation/DPC	Mensuelle	Département de l'Ouest
Réunion "abris d'évacuation »	DPC	Hebdomadaire	Département de l'Ouest
Equipe Pays	OCHA	Bimensuelle	